

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 15.03.2024

Combipress N Polymer

Code du produit: D253_C34

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Combipress N Polymer

Autres désignations commerciales

Combipress N Polymer ...

Groupe du produit: Endprodukt

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Préparations et composés à base de polymères : transparent / rose

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Merz Dental GmbH	
Rue:	Kieferweg 1	
Lieu:	D-24321 Luetjenburg (GERMANY)	
Téléphone:	+49-(0)4381-403-0	Téléfax: +49-(0)4381-403-100
e-mail:	info@merz-dental.de	
Interlocuteur:	Dipl. Chem Dr. Thomas Panther	Téléphone: +49-(0)4381-403-448
e-mail:	Thomas.Panther@merz-dental.de	
Internet:	www.merz-dental.de	
Service responsable:	Qualitaetssicherung (Quality Assurance)	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49-(0)551-19240 (Giftinformationszentrum-Nord)**Information supplémentaire**

Préparations et composés à base de polymères : transparent / rose

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl, méthacrylate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

2.3. Autres dangers

aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

le polyméthacrylate de méthyle

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 2 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle			< 0,5 %
	202-327-6	617-008-00-0		
	Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H241 H319 H317			
80-62-6	méthacrylate de méthyle			0,1 - < 1 %
	201-297-1	607-035-00-6	01-2119452498-28	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H315 H317 H335			
96-33-3	acrylate de méthyle; propénoate de méthyle			< 0,1 %
	202-500-6	607-034-00-0		
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H225 H332 H312 H302 H315 H319 H317 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
94-36-0	202-327-6	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	< 0,5 %
		par inhalation: CL50 = > 24300 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg	
80-62-6	201-297-1	méthacrylate de méthyle	0,1 - < 1 %
		par inhalation: CL50 = 29,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 7872 mg/kg	
96-33-3	202-500-6	acrylate de méthyle; propénoate de méthyle	< 0,1 %
		par inhalation: CL50 = 4,75 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = 1250 mg/kg; par voie orale: DL50 = 768 mg/kg	

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Changer les vêtements imprégnés.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 15.03.2024

Combipress N Polymer

Code du produit: D253_C34

Page 3 de 13

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO₂), Jet d'eau pulvérisée, Mousse.**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeNon inflammable. Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas respirer les poussières. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Utiliser un équipement de protection individuel Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 4 de 13

Information supplémentaire

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Conseils pour le stockage en commun

À observer: Classe de stockage

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. température de stockage: < 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
96-33-3	Acrylate de méthyle	5	18		VME 8 h	
		10	36		VLE courte durée	
13463-67-7	Dioxyde de titane (alvéolaire)	-	3		VME 8 h	
80-62-6	Méthylacrylate de méthyle	50	210		VME 8 h	
		100	420		VLE courte durée	
94-36-0	Peroxyde de benzoyle (inhalable)	-	5		VME 8 h	
		-	5		VLE courte durée	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyle			
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,9 mg/m³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	6,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,65 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	11,75 mg/m³
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,3 mg/kg p.c./jour
80-62-6	méthacrylate de méthyle			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	210 mg/m³
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	13,67 mg/kg p.c./jour

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 5 de 13

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl	
Eau douce		0,000602 mg/l
Eau de mer		0,000602 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,338 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,35 mg/l
Sol		0,0758 mg/kg
80-62-6	méthacrylate de méthyle	
Eau douce		< 0,94 mg/l
Eau de mer		< 0,94 mg/l
Sol		-----
Air		-----

Conseils supplémentaires

Procédé de surveillance ou d'observation.:

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Système d'aspiration nécessaire conforme 2001/59/CE (annexe 7A).. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite. Utiliser uniquement des appareils de protection respiratoire portant le marquage CE et le numéro de contrôle à quatre chiffres. Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! Demi-masque ou quart de masque: concentration maximale pour substances avec des valeurs limites: filtre P1 jusqu'à max. 4 fois la VLE; filtre P2 jusqu'à 10 fois la VLE; filtre P3 jusqu'à max. 30 fois la VLE. Quart de masque (NF EN 140) / Demi-masque

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 6 de 13

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Poudre	
Couleur:	rose	
Odeur:	sans odour	
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	Testé selon la méthode
Inflammabilité:	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:	> 250 °C	ASTM D 1929
Température d'auto-inflammation:	> 400 °C	ASTM D 1929
Température de décomposition:	non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants		
non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé	OECD (TG) 117
Densité:	1,16 g/cm ³	
Densité apparente:	700-750 kg/m ³	
Densité de vapeur relative:	non applicable	

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif. Risque d'un coup de poussière.

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

non déterminé

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Autres caractéristiques de sécurité**Teneur en corps solides:**

100 %

Point de sublimation:

non applicable

Point de ramollissement:

ca. 110 °C

Point d'écoulement:

non applicable

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Température de décomposition > 250

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 7 de 13

10.4. Conditions à éviter

La décomposition s'opère à partir de températures de: 250 °C

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Produits de décomposition dangereux: RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl				
	orale	DL50 > 2000 mg/kg	Souris	Nier, Korea 2001	OCDE 401
	inhalation poussières/brouillard	CL50 > 24300 mg/l	Rat		
80-62-6	méthacrylate de méthyle				
	orale	DL50 7872 mg/kg	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	REACH Dossier	OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 29,8 mg/l	Rat	REACH Dossier	standard acute metho
96-33-3	acrylate de méthyle; propénoate de méthyle				
	orale	DL50 768 mg/kg	Rat	REACH Dossier	OCDE 401
	cutanée	DL50 1250 mg/kg	Lapin	REACH Dossier	not specified
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 4,75 mg/l	Rat	GESTIS	
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets sensibilisants

Contient peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl, méthacrylate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.

Analogue au matériel apparenté, ne sensibilise pas la peau. Contient : peroxyde de dibenzoyl, méthacrylate de méthyle. Il n'y a pas de risque tant que les substances sont immobilisées dans la matrice polymère. Ce n'est qu'en détruisant la matrice polymère, par exemple à l'aide de solvants appropriés, que les composants sensibilisants peuvent être à nouveau mobilisés. Chez les personnes déjà sensibilisées, les composants remobilisés peuvent provoquer des réactions allergiques.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 8 de 13

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
aucune

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

aucune

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers**Autres informations**

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR, catégorie 1 ou 2 conformément à la Directive 67/548/CEE. Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP. Absence de données toxicologiques. Ne pas affecter les personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives à un poste de travail où le mélange est utilisée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 9 de 13

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,24 mg/l	96 h	Oryzias latipes (Ricefish)	Nier, Korea 2002c	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,44 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	Nier, Korea 2002f	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,07 mg/l	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)	Nier, Korea 2002g	OCDE 202
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,02 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier	EU Method C.3
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,001 mg/l	21 d	Daphnia pulex (puce d'eau)	REACH Dossier	OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	0,30 g O2/g (CE50 0,35 mg/l)	0,5 h	activated sludge	REACH Dossier	OCDE 209
80-62-6	méthacrylate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 191 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (crapet arlequin)	Merck	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 110 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 69 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier	EPA OTS 797.1300
96-33-3	acrylate de méthyle; propénoate de méthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 3,4 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACH Dossier	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 2,02 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Dossier	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 2,6 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier	OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 2,8 mg/l	4 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	REACH Dossier	OCDE 203
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,88 mg/l	3 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH Dossier	OCDE 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
94-36-0	peroxyde de dibenzoyl; peroxyde de benzoyl			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	71 %	28	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
80-62-6	méthacrylate de méthyle			
	OCDE 301C/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-F	94 %	14	Publication
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
	EPA, title 40 Code of Federal Regulations Part 160	> 99 %	2	40 CFR 160
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
96-33-3	acrylate de méthyle; propénoate de méthyle			
	OECD 310 (Headspace Test)	90 - 100 %	28	REACH Dossier
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 10 de 13

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	3,2
80-62-6	méthacrylate de méthyle	1,38
96-33-3	acrylate de méthyle; propénoate de méthyle	0,739

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
94-36-0	peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle	47,4	n/h	EpiSuite QSAR tool
80-62-6	méthacrylate de méthyle	2,97 - 3,5	Pisces	SDB HIT-ICE, B
96-33-3	acrylate de méthyle; propénoate de méthyle	2,15	n/h	EpiSuite QSAR tool

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Aucune information disponible. Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070213 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de matières plastiques, de caoutchouc et de fibres synthétiques; Déchets plastiques

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

070213 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de matières plastiques, de caoutchouc et de fibres synthétiques; Déchets plastiques

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

070213 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de matières plastiques, de caoutchouc et de fibres synthétiques; Déchets plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 11 de 13

contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 12 de 13

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

2010/75/UE (COV): 0,256 % (2,964 g/l)

2004/42/CE (COV): 0,256 % (2,964 g/l)

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

aucune

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Numéro d'enregistrement biocide:

non applicable

Information supplémentaire

aucune

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 11.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Combipress N Polymer

Date de révision: 15.03.2024

Code du produit: D253_C34

Page 13 de 13

ATE: Acute toxicity estimate
LL50: Lethal loading, 50%
EL50: Effect loading, 50%
EC50: Effective Concentration 50%
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate
NOEC: No Observed Effect Concentration
BCF: Bio-concentration factor
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB: very persistent, very bioaccumulative
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)
EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide
ICAO: International Civil Aviation Organization
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC: Intermediate Bulk Container
VOC: Volatile Organic Compounds
SVHC: Substance of Very High Concern
Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Les principales références bibliographiques et sources de données

CoCAM 4, 16-18 April 2013: SIDS IAP - Titanium dioxide
TRGS 900: Pkt. 2.5 Titandioxid

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H241	Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
EUH208	Contient peroxyde de dibenzoyle; peroxyde de benzoyle, méthacrylate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Références littéraires et sources importantes des données:

OECD - SIDS

ECHA - REACH Dossier

GESTIS

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)